

AMOES

Programme Formation Bâtiment Passif BEPOS

Titre document	Programme Formation Passif BEPOS
Rédigé/Validé par	Damien Lambert
Lieu de Formation	38-42 rue Gallieni– 92 600 Asnières-sur-Seine Tél : 01 41 32 22 11 Fax : 01 40 86 29 16

Toute utilisation ou reproduction intégrale ou partielle du présent document sans le consentement de la société AMOES est illicite. Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions des articles L.335-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle et, de manière générale, une atteinte aux droits de la société AMOES.

Sommaire

1 Bulletin d'Inscription	2
2 Objectifs de la formation	3
3 Programme	3
4 Date et Horaires.....	4
5 Supports fournis	4
6 Coût	4
Échéancier de paiement	4

1 | Bulletin d'Inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Société :

Adresse :

Nom du responsable :

Informations à renvoyer à Amoès par mail à formation@amoès.com , afin d'obtenir la convention

2 | Objectifs de la formation

L'objectif est d'initier les participants à la conception des bâtiments Passifs et à énergie Positive. Cette formation est destinée au maître d'ouvrage, architecte, bureau d'étude, conducteur de travaux...

3 | Programme

■ Pourquoi réduire les consommations dans le bâtiment ?

- Présentation des labels passifs et certifications existants

■ Définition des BEPOS/BEPAS

- Répartition de la consommation d'électricité :
 - ✓ dans les logements
 - ✓ dans les bureaux
 - ✓ Réduire les consommations d'électricité
 - ✓ Les systèmes de production d'électricité pour atteindre l'énergie positive
 - ✓ Exemple

■ Approche Technique de la conception d'un bâtiment BEPOS/BEPAS

- La Thermique du bâtiment
- La conception d'un bâtiment Passif ou Positif
 - ✓ la notion de compacité
 - ✓ l'implantation et l'orientation du bâtiment
 - ✓ l'agencement des locaux
 - ✓ le choix des matériaux et l'énergie grise
 - ✓ l'enveloppe extérieure et les ponts thermiques
- Applications : logement collectif/individuel/bâtiment tertiaire

■ Confort d'été et stratégie à adopter

- Notions de confort
- Les protections solaires
- L'inertie du bâtiment
- La ventilation naturelle

■ Choisir des équipements techniques efficaces

- Choisir les systèmes adaptés et performants pour
 - ✓ le chauffage et l'eau chaude sanitaire
 - ✓ la ventilation, l'éclairage
 - ✓ les auxiliaires de chauffage et de ventilation

- ✓ le rafraîchissement passif
- Maîtriser l'étanchéité à l'air pour les lots techniques
- Exemples

■ Estimation des consommations énergétiques

- Méthodes et outils d'estimation des postes
- Les points à faire figurer dans une étude
- Étude de cas

4 | Date et Horaires

Horaires : 9H00 à 12h00 13h30 à 17h30

Le nombre d'heure de Formation est de 14 heures.

5 | Supports fournis

La formation comprend la fourniture :

- de la présentation power point au format papier pour permettre aux participants de prendre des notes
- les tutoriels au format papier

Ces supports sont la propriété de la société AMOES et sont fournis aux participants dans le cadre de notre prestation. Seuls les participants à la prestation auront accès au support de formation.

6 | Coût

Prix Formation intraentreprise (par participant) = 1200 euros HT

Prix Formation interentreprise (à partir de 3 participants) = 4000 euros HT

Pour la formation interentreprise, les frais de déplacements et d'hébergement sont à la charge de l'entreprise ainsi que l'impression des documents et la disponibilité de la salle.

La formation est éligible au DIF (Droit Individuel à la Formation)

Échéancier de paiement

Les versements pourront être faits soit par chèque bancaire au nom d'AMOES

15 jours avant la formation, ou par virement sur le compte au même nom dont les références sont :

* Banque Populaire Rives de Paris

* Code banque : 10207

* Code guichet : 00123

* N° compte : 20210228957

* Clé RIB : 25